



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 04 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, les quatre décembres à vingt heure 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs : Yolande COLLET, Philippe DUPRE, Nicolas DUPRE, Bruno ETIENNE, Geoffrey GUILLAUME, Dominique HENCK, Jérôme SOT.

Absents excusés : Jérémy GAUDRON, Lilian HUMBERT, Théo ROUSSEL

Absents : Christine GODEFROY, Léo DROUOT.

Pouvoirs : /

Mr Dominique HENCK a été nommé secrétaire.

2025-36 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16/11/2025

Il vous est proposé l'approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 octobre 2025

Le conseil valide à l'unanimité le compte rendu.

2025-37 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE : VOTE AUX CHAPITRES

Suite à des erreurs d'imputations sur l'exercice antérieur, il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires comme suit :

Vote aux chapitres

CHA 021 + 93 194€

CHA 020 + 93 194€

CHA 041 + 4 680€

CHA 041 + 4 680€

Voté pour à l'unanimité.

2025-38 PROPOSITION REPAS DES AÎNÉS.

Il vous est proposé un devis de « Hugo traiteur » pour la prestation du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 15 février 2026. Le montant par personne est de 39 euros et un estimatif de 60 convives.

Il vous est proposé de prendre la prestation sans le service, qui sera réalisé par le personnel : secrétaire de mairie, directrice du périscolaire, les conseillers.

L'objectif est de profiter de ce temps d'échange avec nos aînés.

Il vous est proposé un budget de 2 500€ pour la réalisation de ce repas. Les aînés de plus de 65 ans sont invités et une participation de 20 euros est proposée pour les accompagnants de moins de 65 ans.

Voté pour à l'unanimité.

2025-39 TRAVAUX PRÉVENTION INONDATION.

Lors des fortes pluies, il a été constaté l'urgence de reprendre ou d'améliorer le réseau afin d'éviter les débordements et les ruissèlements sur la chaussée.

Après étude et mise en priorité des points sensibles, il est proposé différentes opérations

Proposition de travaux

- Opération 1 :

Modification du captage du ruisseau de la Clausse dans la canalisation, afin d'éviter l'entrer de branchage dans le conduit.

Travaux situés entre le 46A et 48 rue de la gare

Proposition devis SVT n°D-202511-451 d'un montant de 3 312 euros

Opération 2 :

Modification du raccordement et création d'un avaloir

Travaux situés au niveau du 25 Grande Rue

Proposition devis SVT n°D-202511-452 d'un montant de 2 904 euros

Opération 3 :

Curage du fossé sur une longueur de 100m, création d'un merlon à l'entrée du fossé, débouchage de la buse existante, création d'un aco drain et pose d'une tête d'aqueduc

Tavaux situé au niveau du 51 Rue de la Gare

Proposition devis SVT n°-d202511-454 d'un montant de 7 158 euros

Opération 4 :

Création d'un avaloir

Travaux réalisés au niveau du 23 Grande Rue

Proposition devis SVT D-202511-455 d'un montant de 2 694 euros

M. Le Maire propose la réalisation de l'ensemble des travaux d'un montant de 16 068 euros TTC.

Suite à l'interpellation de monsieur DUPRE Philippe, il est proposé de rajouter dans les travaux, la pose d'un regard tampon au niveau du 42 Rue de la Gare et la reprise de l'avaloir à l'entrée du ruisseau au niveau du 46A Rue de la Gare.

M. le maire présente le solde de l'état du budget prévisionnel du compte 615 232 « réseau » qui est de 17 227euros et propose d'attribuer une enveloppe de 17 200 euros ttc pour l'ensemble des opérations énumérées ci-dessus et les travaux supplémentaires mentionnés.

Voté pour à l'unanimité.

2025-40 PROPOSITION ACQUISITION PARCELLE B 0172.

Dans le cadre de votre droit de préférence institué par l'article L331.-24 du code forestier, la commune a la possibilité d'acquérir la parcelle B 0172 pour un montant de 400 euros.
Le conseil valide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle et autorise le maire à réaliser les démarches nécessaires pour cette acquisition.

Voté pour à l'unanimité.

**2025-41 DEMANDE SUBVENTION DÉPARTEMENTAL REMPLACEMENT FENÊTRES
SALLE VOIRNOT.**

Suite au projet du changement de fenêtres de la salle Voirnot, M. Le Maire propose de demander une subvention au département, au titre de l'appui territoire 54.
Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise M. Le Maire à solliciter les subventions nécessaires au projet et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente décision.

Voté pour à l'unanimité.

QUESTION DIVERSES:/

Clôture de la séance 21h30.